

VERS L'ANNULATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE CANET-en-ROUSSILLON

Sur le requête de FRENE 66 et de l'Association pour la Préservation et la Valorisation des Zones humides de Canet , la cour administrative d'appel de Marseille a tenu le 8 décembre une deuxième audience concernant la plan local d'urbanisme (PLU) de Canet .

Il s'agissait d'examiner la régularité d' un précédent jugement du tribunal administratif de Montpellier et de la délibération de la commune adoptant ce PLU (2008);

Le rapporteur public a demandé l'annulation du jugement et de la délibération communale au motif de l'absence de définition des objectifs de ce plan au sein du conseil municipal. Il a aussi considéré comme illégale le " pastillage " de zones en milieu agricole (zone Nh) ainsi que la zone spéciale édictée pour le

Écrit par

Vendredi, 13 Janvier 2012 10:31 - Mis à jour Vendredi, 13 Janvier 2012 10:39

supermarché

Lidl

en zone

protégée

et

dont

les

permis

ont

pourtant

été

annulés

.

Dès que l'arrêt de la cour sera connu nous le publierons.